

**OBJET ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'ACQUISITION
 DE DEUX MEDIABUS POUR LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE**

Par Délibération n° 14/6-04 du Conseil Municipal en séance du 27 septembre 2014, il a été décidé d'acquérir deux médiabus pour le Réseau de Lecture Publique de la Ville de Saint Denis.

Ces équipements permettent le développement de la lecture publique et des actions culturelles auprès des populations des secteurs des hauts de la commune.

La procédure de passation du marché selon les modalités des articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics ayant abouti, je vous demande de valider cette procédure et de m'autoriser (ou mon représentant) à attribuer le marché et à signer tous les actes y afférents avec le prestataire : Ets BREVET SAS retenu par la Commission d'Appel d'Offres le 26 février 2015 pour un montant de 268 200,00 € HT.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20150425-15218-1-DE
Date de réception préfecture : 04/05/2015

Signé électroniquement par :
Le Maire
30/04/2015


Gilbert ANNETTE

**OBJET ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'ACQUISITION
 DE DEUX MEDIABUS POUR LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 14/6-04 du 27 septembre 2014 ;

Sur le RAPPORT N° 15/2-18 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur René Louis PESTEL, 13^{ème} Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale et Culture/ Jeunesse/ Sport ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1 Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché pour l'acquisition de deux médiabus comme suit : procédure d'appel d'offres ouvert selon les modalités des articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

ARTICLE 2 Autorise le Maire (ou son représentant) à attribuer le marché et signer tous les actes y afférents avec le prestataire : Ets BREVET SAS retenu par la Commission d'Appel d'Offres le 26 février 2015 pour un montant de 268 200,00 € HT, et à jour de ses cotisations sociales et fiscales.